Leg. Assembly R. Roo

LE COURRIER DE L'OUEST

J'abandonne les Affaires !
Voyez mon annonce sur la page Quatre
S. F. MAYER
123 Ave Jasper.

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 19 SEPTEMBRE 1907 — No. 50

Immigration au Canada

Une entrevue de M. Bruce Walker

Québec, 7. — M. J. Bruce Walker, commissaire d'immigration canadienne en Angleterre, arrivé par l'" Empress of Ireland, " a déclaré à un journaliste que l'immigration au Canada avait augmenté de 47 pour cent pendant les premiers six mois de cette année comparativement au chiffre de l'année précédente. La classe d'immigrants au Canada est la meilleure qui puisse être obtenue. Elle est recrutée dans la population rurale d'Angleterre et d'Ecosse. Il est vrai, a-t-il dit, qu'un grand nombre des immigrants est dirigé vers Ontario et vers le Nord-Ouest plutôt que vers la province de Québec, mais c'est parce que ces gens de langue anglaise s'acclimatent plus aisément dans des régions où l'on parle leur langue. Tous les colons français sont dirigés vers la province de Québec. Nous avons eu un certain nombre d'immigrants venant de Normandie et de Bretagne et ils ont tous été dirigés sur la province de Québec. Ce sont d'excellents colons. Nous ne pouvons cependant en avoir autant que nous le voudrions parce que le gouvernement français est hostile à l'émigration.

On ne peut pas dire, déclare M. Walker, que la province de Québec est négligée au point de vue de l'immigration.

" Le Canada jouit d'une grande réputation maintenant en Angleterre.

Le Canada, c'est maintenant là bas, un mot magique.

" J'ai vu, a dit. M. Walker, Sir Wilfrid Laurier avant mon départ. Il est en parfaite santé. Notre premier ministre est très populaire en Angleterre. "

M. Walker est parti hier pour Brantford, Ont.

Le Trésor Public

Ottawa, 8. — D'après les derniers rapports, le trésor public accuse une augmentation notable ; voici les détails de l'exercice pendant le mois d'août :

En août 1906, le trésor avait encaissé $ 7,630,000 ; en août 1907 il a encaissé $ 9,364,000 ; l'augmentation sur l'année 1906 est donc de $ 1,734,000.

Voici le détail des opérations effectuées pendant le mois d'août :

Douances........	$ 5,618,839.09
Accises.........	1,352,562.34
Postes..........	470,000.00
Travaux publics...	941,518.92
Divers..........	981,842.84
Total..........	$ 9,364,517.31

Il faut reconnaître que les dépenses de même que les recettes, ont augmenté dans d'assez fortes proportions. Pendant le mois d'août 1907 les dépenses diverses ont formé un total de 5,846,497, alors que l'année précédente elles n'étaient que de 3,709,964. Le total des dépenses pour l'exercice jusqu'ici a été de 30,000,000 exactement ; la somme de 3,118,571 a été affectée à la construction ou à l'amélioration des canaux et des chemins de fer.

La dette publique est de $ 251,785,-633 avec une diminution de $ 1,216,-214 pour le mois ; depuis le commencement de l'exercice 1907, la dette a été réduite de 10,000,000.

En face de ces chiffres et si on tient compte des difficultés que le ministre des finances dut rencontrer ces dernières années, on reconnaîtra que l'administration financière du Canada est parfaite et qu'elle est basée sur l'intérêt général.

La Loi du Dimanche

Un incident vient de se produire à Toronto qui illustre de façon assez plaisante les beautés de la loi du dimanche.

Il y a une couple de semaines l'inauguration solennelle d'un orgue nouveau devait avoir lieu dans une église protestante fashionable de Toronto.

L'événement était attendu avec beaucoup d'intérêt. Mais le matin même de la cérémonie, un malheureux contre-temps survint.

L'on constata que l'instrument fonctionnait mal ou même ne fonctionnait pas du tout.

Un organiste célèbre était venu d'Angleterre pour la circonstance, et il était inutile de songer à remettre la cérémonie à plus tard. La situation était grave, et il n'y avait pas de temps à perdre.

On télégraphia donc immédiatement aux constructeurs, des ouvriers experts furent dépêchés immédiatement sur le lieu de l'accident, et tout l'après-midi du dimanche fut employé aux travaux de réparation qui réussirent d'ailleurs.

Dans notre province de Québec, cette aventure eut été trouvée fort naturelle et fort simple. Tout en croyant fermement au repos du dimanche, nous sommes d'avis cependant qu'il faut plutôt s'en tenir à l'esprit qui vivifie qu'à la lettre qui tue, et qu'il est permis à un pauvre diable de sortir son cheval du fossé, lorsqu'il y est tombé, même le jour du Sabbat.

Mais chez nos voisins d'Ontario, il n'en est pas toujours de même. On s'y écrie : Périssent les institutions, périssent même les orgues, plutôt que les principes.

L'incident de l'orgue de Toronto soulève beaucoup de commentaires dans la presse ontarienne. Certains esprits sévères prétendent que les autorités de l'Eglise métropolitaine méthodiste ont violé la loi du dimanche, et qu'elle ont donné au peuple un fort mauvais exemple. Ils sont même résolus à mener l'affaire jusqu'au bout, et ils ont chargés, le Dr Shearer, secrétaire de la Lord's Day Alliance, de prendre les mesures nécessaires pour venger la loi outragée.

(Du " Canada.")

L'UNITE NATIONALE DU CANADA.

Un Article de L'hon. N. A. Belcourt.

(Du " Canada ").

Le " Westminster " de Toronto publie un substantiel article de l'hon. N. A. Belcourt, sur cette question actuelle et importante entre toutes pour nous : l'unité nationale du Canada.

M. Belcourt commence par établir que l'unité nationale, parfaite, permanente et perpétuelle est une impossibilité ; la perfection et l'éternité n'étant pas possible aux choses humaines.

Mais cependant l'unité nationale, dans les limites posées par les faiblesses humaines, est une nécessité pour une nation qui vise à grandir et à se perpétuer, et ce doit être le devoir suprême, la constante ambition du bon et patriotique citoyen de promouvoir l'harmonie dans les idéals et les réalisations de la société.

Ayant posé ces principes, M. Belcourt étudie au point de vue de l'unité nationale le pacte de la confédération, rendant justice à la sagesse patriotique de ceux qui l'ont élaboré et recherchant les causes du peu de progrès vers cette unité accompli jusqu'à ces dernières années.

Ce n'est que lentement que l'idée nationale a pu se dégager des sentiments si divers de race, de langue et de religion qui nous ont si longtemps séparés en groupes, souvent hostiles et très rarement harmonieux. Ce n'est qu'à l'aurore du vingtième siècle que les Canadiens semblent avoir découvert une seconde fois le Canada.

Notre constitution, mise à l'épreuve par 35 ans d'usage, nous a paru enfin bonne et adaptée à notre situation, nous laissant assez de latitude pour que chaque élément puisse se développer suivant ses aptitudes sans empiéter sur les autres, et nous fournissant le lien national grâce auquel tous ces développements parallèles peuvent être réunis en un seul faisceau, vivace, résistant, où disparaissent dans l'unité de nos intérêts commerciaux, les préjugés de race et de religion.

Dès lors, le sentiment colonial, le sentiment de dépendance ont fait place à l'égard de nos concitoyens de la métropole, à un sentiment de force, et à l'ambition de nous gouverner nous-mêmes en nation autonome.

Les rapides progrès des dernières années dans cette direction nous permettront de regagner le temps perdu. Nos ressources, nos industries, nos voies de transport, nos richesses minières et agricoles, notre situation géographique, nos institutions démocratiques nous sont mieux connues ; nous en comprenons les avantages au fur et à mesure qu'elles se développent et nous en ressentons une fierté réellement nationale.

Mais le progrès matériel n'est pas tout. C'est le caractère qui forme la nation virile, c'est le progrès moral qui est la base de l'édifice national.

L'avenir du Canada se profile dans la direction des institutions démocratiques. Le démocratie est une plante indigène au sol américain et l'expérience qu'en ont fait nos voisins des Etats-Unis doit nous servir pour nous guider, si nous voulons arriver à rivaliser avec eux et à les surpasser.

L'unité nationale ne serait pas plus rapprochée si les Canadiens-

(Suite à la page 3.)

CES DEMOISELLES FJORD

Dans la salle des fièvreuses, l'une des plus grandes de l'hôpital, la nuit des malades commençait. Les lampes électriques qui paraissaient, sous leur large réflecteur en ombrelle, comme des gouttes de lumière pendues par des fils au plafond lointain, inondaient de blanc les murs glacés de ripolin bleuâtre. Le parquet nu, ciré chaque matin, les reflétait comme l'eût fait une nappe d'eau. Dans la rangée des lits, on voyait des mouvements lents de draps agités par des membres blessés et fiévreux qui cherchaient le repos. Rien ne s'entendait que le souffle des malades endormies et ce froissonnement imperceptible et doux des couvertures. Sur les oreillers, des visages de femmes, immobiles.

Par la porte vitrée, s'entrevoyait dans l'enfilade des corridors la cornette palpitante de la sœur de garde qui s'en allait, là-bas. Au lit No. 9, une vieille femme était assise et regardait ses compagnes.

Autour du fourneau, dans la cuisine proche qu'une cloison de verre séparait de la salle, des infirmières en sarreau bleu s'étaient massées pour causer à voix basse.

Soudain, à l'autre extrémité, la porte s'ouvrait sans bruit et l'interne de garde parut. C'était une femme toute blanche dans sa blouse de médecin qui couvrait sa jupe noire. Un nœud de soie rouge, seulement, faisait un large papillon sous son grand col lissé. Elle était blonde et jolie, avec des yeux gris clair. Son nom était Johannah Swordsen, mais dans l'hôpital où elle et sa sœur Fridja étaient internes, les étudiants les avaient surnommées " Ces demoiselles Fjord " parce qu'elles semblaient froides et impénétrables comme les mystérieuses anses de glace de leur pays.

Johannah— dont c'était ici le service— était sagace, fine et d'un dévouement admirable à ses malades. Mais celles-ci ne l'aimaient pas, à cause de son accent étranger et de sa froideur qui mettaient entre elles et la jeune fille trop de distance. Johannah les soignaient avec sa douceur et sa patience de savante que rien ne rebutait.

Elle vint au lit 13 où dormait une petite typhique de seize ans. L'enfant était calme ; un effroi passa dans les yeux de Johannah. C'était pour cette malade qu'elle venait ici ce soir. La fièvre typhoïde qui la tuait se montrait la plus pernicieuse de la salle, et l'étudiante était entrée en lutte contre la maladie. L'après-midi, à la contre-visite, elle avait prescrit les bains froids, et maintenant il lui semblait voir une morte dans le lit. Mais en approchant, elle reconnut le sommeil le plus paisible, le plus rassurant. Alors, après un regard à la feuille de température, posée au-dessus du chevet, où le crayon dessinait des zigzags brusques, et d'effrayantes montées de fièvre, elle reprit la voie du milieu, entre les lits, de son pas tranquille, uni et glissant.

Quand elle passa devant le fourneau de salle, les infirmières et deux hommes qui étaient venus se joindre au groupe, se turent soudain et la regardèrent en la toisant. La tête légèrement rejetée en arrière, elle paraissait hautaine ; le chignon grec de ses cheveux de Norvégienne, au blond poudré, tombait sur la nuque. Une femme, les poings aux hanches, demanda :

—Laquelle c'est-il, celle-là ?

L'infirmière de la salle répondit :

—C'est la nôtre, Madame Amélie, c'est Johannah, celle du service.

—Sait-on jamais, avec ces sacrées Russes, dit l'un des hommes. Elles sont tellement la même chose, toutes deux, que je ne suis jamais fichu de les reconnaître l'une de l'autre.

—Ce soir, il n'y a pas d'erreur, fit une troisième infirmière qu'on nommait Madame Hortense, c'est la jeune parce que l'autre, l'aînée, Fridja comme ils l'appellent, eh bien, vous savez, elle est pincée par la diphtérie qu'elle a prise dans la salle. Même elle peut sauter d'un moment à l'autre, à ce qu'a dit Monsieur Vergeas, le chef qui est venu la voir cet après-midi. Je n'invente rien, c'est la sœur Saint-Eusèbe qui me l'a rapporté.

—Pauvre fille, dit l'homme.

—Vous savez, reprit la même, c'est des drôles de créatures, des femmes dont on ne sait quoi penser ; ça vous a des airs de Sainte-Vierge, et puis, pour changer . . .

Elle ricana.

—On dit toujours : Ces demoiselles Fjord par là, reprit Amélie qui fleurait à pleine haleine l'alcool, moi, je voudrais bien savoir laquelle des deux a eu son béguin pour ce pauvre diable de Benoît, un petit interne comme il n'y a pas, un garçon si gai, si gentil, si tranquille qui a disparu de l'hôpital comme un voleur, tout d'un coup.

Alors Madame Hortense, celle qui avait annoncé la maladie de Fridja Swordsen, méridionale au teint bistré, majestueuse, opulente, presque belle malgré la soixantaine et le petit bonnet de linge qui bridait ses yeux de jais, mystérieusement, prononça :

—Ecoutez, je sais bien que vous Amélie, et d'autres encore, ont parié pour la petite des fiévreuses, celle qui vient de passer là, Johannah, comme vous dites, Madame Louise. Le diable, c'est qu'elles sont copiées comme des jumelles, avec leur éternelle cravate rouge sous leur col blanc et leur tignasse blonde, délavée. Mais pour moi, c'est bien l'autre, Fridja, que j'ai vue s'en aller un soir, deux soirs, et toute une semaine, avec le petit M. Benoît. J'étais derrière la fenêtre de la buanderie, quand ils s'en allaient bras dessus bras dessous. Ce garçon-là, ce petit frisé était gentil comme un amour, et, de mon avis, la demoiselle Fjord n'avait pas mauvais goût. Oui, pour moi c'était Fridja, je n'ai jamais pu voir sa figure, notez bien, car ils passaient vite, clandestinement comme un couple de souris grises le long d'un mur. Mais cette petite mijaurée avait dans sa façon quelque chose de pas gêné et de fripon sous ses airs de glace, et la vôtre, Madame Louise, c'est le contraire. Votre demoiselle Fjord, à vous, c'est un rude petit medecin, mais vous pouvez m'en croire, cette fille-là pense plus à son métier qu'aux hommes.

—Si c'est pas malheureux ! dit Amélie.

Mademoiselle Louise, l'infirmière de la salle, prononça :

—J'y mettrais pas ma main à couper Madame Hortense ; Mademoiselle Johannah ressemble à l'autre. Si vous aviez trop à faire à la buanderie, vous avez pu vous tromper.

Elle éclata de rire.

Un infirmier dit, sentencieusement :

—C'est des gosses. Faut les laisser s'amuser. Apparemment que dans leur pays, c'est comme chez nous.

Johannah triste et lente continua sa ronde de nuit dans le grand silence sombre de l'hôpital. Elle avait 20 ans. Née à Bergen, et devenue orpheline, elle avait voulu venir à Paris, emportée, plus encore que guidée, par sa vocation passionnée pour la médecine. Et derrière soi, elle traînait sa sœur, son aînée de deux ans, la douce et légère Fridja, un enfant, un oiseau, qu'elle avait surveillée, choyée, dominée, bourrée de livres, excitée impérieusement au travail, examen par examen, jusqu'à l'avoir fait recevoir interne, ici, dans ce grand hôpital de province, après l'échec de Paris. Fridja était paresseuse, rêveuse et faible. La mâle fermeté de Johannah l'avait maîtrisée. Elle était romanesque et passionnée. Johannah l'avait gardée comme un homme garde sa fille, farouchement, mais naïvement, et Fridja avait aimé ce jeune interne, Benoît, dont parlaient les infirmières.

Johannah restait pure et forte comme le montrait son beau visage, mais depuis l'aventure de Fridja, une tristesse immuable l'accablait. Elle avait usé de son irrésistable domination pour dénouer le lien frivole qui unissait les amoureux, pour faire passer Benoît dans un autre hôpital, et son idée fixe, la préoccupation qui la rongeait était de cacher la faute de sa sœur, d'en étouffer le moindre souvenir. Elle allait, dans son souci de l'honneur familial, jusqu'à s'aveugler elle-même sur le retentissement qu'avait eu l'affaire. Elle se disait : "Qui l'a su ? ".

—"Qui l'a su ? " repeta l'insouciante Fridja qui se figurait par cette incurie, jeter un voile définitif sur ces choses passées qu'elle pleurait encore.

Mais la peine de Johannah demeurait vivace et inconsolée. Les Norvégiennes étaient, en France effroyablement solitaires. Fridja possédait bien mille petites relations d'amitié qu'elle nouait avec tout le monde, d'un mot ou d'un sourire ; son silence même, jumeau de celui de Johannah, était aimable et liant. Mais ni l'une ni l'autre des deux soeurs n'avait une amie. Johanna devait garder son secret étouffé en elle. Parfois, le fardeau était si lourd, qu'elle brûlait d'aller le confier au docteur Vergeas, le jeune médecin de la salle 3, le seul homme au monde pour qui elle eût conçu une sympathie spéciale, faite d'admiration, d'estime quelque chose de fraternel, lui smblait il, et du désir vague de le connaître mieux Elle remarquait le grand intérêt qu'il prenait à ses études ; elle se savait dépasser, elle femme, tous les élèves de l'école et ne s'enorgueillissait pas

Mais ce soir, une bien autre torture déchirait le cœur de Johannah. La dipthérie avait pris Fridja ; elle se sentait la perdre de minute en minute. Elle n'avait de repos qu'auprès du lit de la malade. Elle aurait voulu y demeurer constamment. Elle était allée trouver Vergeas et lui avait dit en lui étreignant les mains, en s'y accrochant, affolée du péril : " Vous n'allez pas la quitter, ou tout au moins vous viendrez d'heure en heure ; vous me la sauverez ! " Et Vergeas l'avait retenue longtemps ainsi à regarder ses yeux sans larmes et brûlés de douleur.

Quand elle ouvrit la porte de la petite chambre où l'on soignait Fridja, au fond de l'hôpital, elle vit d'abord dans le blanc du lit et le creux de l'oreiller, les mèches folles, blond d'argent, autour du visage rougi par les fièvres, les lèvres entr'ouvertes et les grands yeux gris de Fridja, regardant le vague, angoissés.

Dans un coin de la chambre, Vergeas, en blouse blanche, se tenait rigide, sa barbe blonde dorée à la lumière, son lorgnon miroitant, tandis qu'une religieuse surveillait l'ébulition de l'eau dans des vases de faïence neigeuse.

La vue du médecin parut alléger Johannah de toute l'horreur qui envahissait son cerveau. Il avait dans l'Ecole une haute réputation. Elle basait sur cette réputation tout ce qu'elle se sentait dans l'âme pour lui. A peine regarda-t-elle sa sœur dont l'esprit semblait absent et le souffle pénible, et elle alla droit à Vergeas.

—Docteur, eh bien ? comment la trouvez-vous ?

Vergeas hésita. Il la regarda longuement avec émotion, avec douleur.

—L'opération, dit-il à la fin, l'opération sera pour cette nuit. Il faut être prêts.

Alors Johanah se retourna brusquement sur le lit et contempla longtemps la pauvre petite Fridja, sa chérie, sa seule amie, ce doux et bon petit être léger qu'elle aimait d'autant plus qu'elle en avait plus souffert et qui se mourait, à vingt-deux ans, victime de ce coup à qui elle-même l'avait jetée en proie. Elle allait mourir, la jolie et fraîche Fridja ; on ne verrait plus dans les salles sa blouse svelte, froncée à sa taille onduleuse, et le nœud rouge cerise palpitant comme un grand papillon sous son haut col glacé d'étudiante. Elle s'en allait, elle si amoureuse de l'amour sans en avoir vie, avec le douloureux et immense honneur de tomber blessée au chevet même des petits qu'elle soignait. Et de tous ses yeux sans larmes, Johannah regardait dans la taie d'oreiller blanche ce mince visage en feu dont les fines pommettes émaciées commençaient à saillir. Silencieusement elle se tordait les mains. La religieuse la regarda et fit un geste de compassion qui avouait déjà toute la tristessè mortuaire s'apprêtant. Elle endurait une souffrance infinie.

A ce moment, Vergeas vint à elle, il se pencha vers son oreille et dit :

—L'opération va réussir, vous savez.

Elle ne pouvait plus espérer ; elle avait trop bien compris cette prostration de la malade. L'opérer ? Il était trop tard. Mais pour la première fois, auprès de cet homme qui avait eu pitié de sa souffrance, une faiblesse de femme s'éveilla en elle. Elle eut comme le besoin de voir s'ouvrir ces bras forts, de s'y jeter, de s'y enfermer, d'abandenner son front martelé de douleur à l'appui de cette épaule, d'y cacher des larmes. Ses yeux se fermèrent.

Puis elle se ressaisit et le regardant en face :

—Vous me trompez. Ne me trompez pas. Elle est très mal, n'est-ce pas ?

—Oui, dit Vergeas vaincu, elle est très mal.

Et distinct, pour diminuer la peine qu'il lui causait, il saisit sa main et la serra furtivement, en cachette de la religieuse qui transvasait des eaux chaudes.

Quand Vergeas eut quitté la chambre, la malade très oppressée fit signe à Johannah qu'elle désirait de quoi écrire, montrant sa gorge et son impossibilité de parler. Et sur le papier que sa sœur lui tendit, en des lettres grossières que sa main fiévreuse formait mal, elle écrivit dans leur langue natale :

" Il faut prévenir mon ami que je vais mourir."

—Vous ne mourrez pas, mon petit oiseau de bonheur ! s'écria Johannah.

Fridja reprit le crayon et écrivit de nouveau :

"Je vous conjure de prévenir mon ami."

(A Suivre.)



LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à jeudi, 19 septembre 1907, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un arsenal d'escadron à Medecine Hat, Alberta, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumissions pour arsenal d'escadron, Medecine Hat, Alberta."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics, Ottawa, Ont., et au bureau du Commandant de la Gendarmerie à Cheval à Medecine Hat.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 30 août 1907.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

12 –19

COIN FEMININ

CHRONIQUE

FLEURS SECHES

Sur la route blanche de soleil, que l'ombre de midi des peupliers margeait d'un peu de sombre, la petite caravane gitane n'apparaissait plus que comme un point mouvant et allait disparaître derrière la barrière formée, tout là-bas, par la perspective des arbres minces. Du campement abandonné s'élvait encore une odeur indéfinissable de fauve et de chair humaine, de haillons et de pommade rance ; au-dessus des tisons mourants, les fines voluptes de fumée se balançaient, sans pouvoir s'élancer vers le bleu du ciel ; des guenilles éclataient sous la lumière vive tachant splendidement l'herbe rase et j'évoquais les types superbes qu'il m'avait été donné de contempler de la terrasse, pendant la halte de la tribu.

De leur vie de liberté, sans trave, qu'ils aiment sauvagement, ces errants ont gagné une beauté fière qui fait leurs femmes plus belles que les belles, animées d'une vie débordante qui brûle... leurs yeux ; leurs hommes, souples beaux comme des dieux avec leurs traits réguliers taillés dans du bronze clair. Régis par une puissance occulte, ils vont du nord au sud, sans but, poussés par quelque fatidique malédiction. Rebelles à toutes lois des pays qu'ils traversent, ils vivent étrangers à toute vie sociale, indifférents à tout bouleversement mondial, ignorant parfois le nom du pays qu'ils parcourent, ils vont... ils vont...

Perdue dans une de ces rêveries qu'a toujours éveillé en moi le passage de ces nomades, comme si quelques liens mystérieux d'une préexistence me rattachaient à eux je ne fus qu'à demi surprise de voir au bas de la terrasse un bel enfant, un petit gitano du plus pur type.

Pourquoi était-il resté en arrière ? ses compagnons l'avaient-ils abandonné ? j'essayai de me faire comprendre, employant sans résultat les quelques mots d'espagnol que je connaissais. L'enfant restait muet, la tête basse, la main enfoncée dans le poil rude d'un chien. Enfin il leva vers moi son visage, écarta les mèches sombres de ses cheveux. Le velours noir de ses yeux se durcit sous l'effort du cerveau, et lentement, sans se rendre compte de la valeur des sons, il articula, en français :

—Chien... malade...

Il le répéta deux fois, trois fois, la voix anxieuse, jusqu'à ce que je lui fis se signe que je comprenais.

J'allai à lui. Sur l'herbe, nous étendîmes le chien, une pauvre bête au pélage roux, à l'aspect aussi sauvage que son petit maître, et je pansai sa patte douloureusement enflée, où s'était logée une grosse épine depuis des jours peut-être.

De son regard vif, alerte comme un jeune écureuil, le petit gitano ne perdait pas un de mes gestes ; parfois il passait sa main sur la tête du chien, l'encourageant dans un langage étrange où les syllabes rangues ne semblai venir que pour faire valoir la douceur des autres sons, puis, doucement, il caressait le bout de mes doigts. Le soleil flambait dans les cheveux luisants, sur les mollets bruns où la poussière de la route attachait des étincelles d'argent, son épiderme doré éclatait à travers ses haillons bariolés : j'eus un instant la pensée d'encager cet oiseau farouche. Je songeai aussitôt à la belle créature, venue la veille demander de l'eau, tenant par la main mon petit gitano, peut-être était-ce sa mère, et ces femmes doivent aimer, aimer en fauves. Elle avait les mêmes yeux de velours sombre, un visage antique, des cheveux festonnés autour du front, retenus sur la nuque d'or par des épingles de cuivre ; un déhanchement langoureux balançait sa marche et faisant s'agiter en tintinabulis clair, les charnettes qui reliaient ses bracelets de cuivre.

Le pansement fini, je fis signe au petit gitano d'entrer à la maison ; j'aurais voulu le gâter de toutes les frandises qui devaient lui être inconnues. Il tendit l'index vers la route en secouant la tête. J'insistai vainement.

Debout, il cherchait un merci, et dans ses yeux expressifs je devinai un mécontentement contre lui-même de ne rien trouver à me dire pour me faire comprendre sa reconnaissance. Soudain d'une syllabe rude, il commanda au chien de ne pas bouger et s'élança dans une ruelle proche. Je le vis revenir deux minues plus tard, les bras chargés d'une moisson qui me fit pâlir. Une brassée de mimosa, de beau mimosa d'or, le couvrait tout entier, sa tête seule émergeait en métal précieux plus brun. Dévotieusement, il répandit les rameaux sur mes genoux, mit une main sur ses lèvres, siffla son chien et reprit la grande route, sa patrie.

Longtemps je les suivis des yeux, lui, accrochant le soleil dans ses guenilles jaunes et rouges, le chien roux traînant la patte et reniflant de temps à autre la trace de la tribu.

...Ce sont les gouttelettes de lumière des mimosas du petit gitano que je viens de retrouver entre les feuillets d'un livre.

MAGALI.

TUBEREUSE

Un jardin fait plus mal oncor que la musique ;
Lorsqne le beau matin reluit d'ardeur physique,
La senteur des rosiers jette des fils si chauds
Qu'on entend grésiller un doux bruit de fuseaux.
Les glycines en feu de tant d'odeurs sont ointes
Qu'on les contemple en souriant, et les mains jointes,
Le lis tient un miel vert dans ses doigts écartés,
Et quelquefois, pendant la chaleur des étés,
L'arôme de l'œillet contre le rêve éclate
Comme une âpre fusée ou comme une sonate
Dont l'andante est si fort que les mains sur le cœur
On ne sait si l'on meurt de peur ou de bonheur.
Mais vous, force des nuits, feu d'argent, tubéreuse,
Reine des soirs puissants, cœur profond, chair heureuse
Dont le velours est fait de parfums condensés,
Vous, par qui le poumon soudain s'enfle et se creuse ;
Abîme où vont venir s'exalter vos baisers,
Fleur humide d'ardeur, ô brûlante pleureuse,
Aspersoir dont les brins sont des parfums tressés,
Comme vous absorbez dans la nuit langoureuse
Les âmes sans répit et les cœurs caressés...

Ctesse MATHIEU DE NOAILLES

PETIT COURRIER.

Le petit Courrier est ouvert à toutes nos lectrices. Si l'on désire une réponse directe, prière de joindre un timbre de deux cents à la demande, toutes les lettres et communications concernant le Coin Féminin doivent être adressées à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton.

Laura— Je ne suis pas surprise de ce que vous m'apprenez ; si vous aviez raison sur le premier point, laissez-moi vous dire que le second... 2o. Je n'ai pas de correspondante là-bas, vous faites erreur. 3o. Prenez un bon patron de blouse et tricotez, en allant de bas en haut, chaque partie du patron, devant, dos et manches ; ajustez par une couture à la laine ; posez le col et la ceinture faits au tricot tunisien. 4o. Si cela peut vous obliger, donnez-moi votre adresse et je vous adresserai ce patron et un échantillon de tricot. 5o. Ne craignez pas de revenir. Merci des souhaits.

Frileuse— Pas de ce temps-ci ! Votre amour pour le soleil est partagé. Vous voyez que vous vous êtes trop hâtée de nous croire en divergence d'opinions sur de et jugés par les lois de ce mon- il une telle sécheresse ? Je suis trop à l'étroit ici pour le discuter avec vous, je le ferai peut-être dans une prochaine chronique. Ma délicate Frileuse, vous êtes jeune et vous caressez de jolies chimères ; votre vie solitaire vous a donné toute latitude pour les méditer constamment, elles sont devenues l'essence de votre vie : prenez garde ! Il vous faut chercher un autre monde, ma chère, approprié à vos illusions, car le nôtre, pour si délicieuses qu'il les trouve en théories, ne tarderait pas à vous juger sévèrement si vous les mettiez en pratique. D'autres que vous, au cœur aussi ardent et droit, auront beau se révolter : nous sommes de ce monde... Et vous allez m'accuser d'appartenir à une génération disparue parce que j'ai essayé de souffler sur votre petit monde idéal qui vous paraît très réel et très beau... et c'est triste à songer si cela doit me priver de votre intelligente sympathie...

A. D. — Quel pseudonyme avez-vous été chercher ! Vous trouverez vos réponses sous les deux initiales qui le précédait. Faites un choix plus simple et la gentille correspondante que vous me paraissez être y gagnera. 1o. Il faut secouer cet ennui et bien vite, je voudrais vous y aider de tout mon vouloir. A dix-huit ans, ma chère, on rie, on chante et l'on prie en espérant un bon mari. 2o. Tout ce qui est feinte et pose, détruit le naturel si charmant que possède toutes les jeunes filles, et doit être combattu par le simple bon sens. 3o. Je me garderai de rire. C'est au contraire très aimable d'avoir songé à me l'offrir et croyez que j'accepterais avec plaisir si j'en avais le temps. 4o. Vous pourrez vous procurer ce livre dans une librairie française, à Edmonton. J'ignore le prix. 5o. Non, plus au nord... c'est vague, n'est ce pas, dans un pays aussi étendu que le nôtre ! 6o. Je connais les familles dont vous me parlez. Ce sont d'excellents amis, je vous félicite les uns et les autres de ce voisinage. A bientôt.

Stella—Que je suis heureuse de vous revoir. Tout ce que vous me dites m'est sensible puisque cela vous a causé une joie. Vos lettres ne sont jamais trop longues, ni vos questions curieuses ; si elles le devenaient, je profiterais de la permission ; je les escamoterais ! Très volontiers, je fais vos compliments, en y joignant les miens à Madame M. Boulanger, en laquelle vous saluez le poète délicat et la compatriote que vous croyez deviner. 2o. Je ne puis vous l'affirmer, cependant, certains vers de " Fleurs et Ronces " feraient croire que vous ne vous trompez pas. 3o. Les qualités préférés chez un homme ? la bonté et le courage ; chez la femme : la sensibilité et la volonté. 4o. Ce n'était pas, en effet, flatteur pour nous, mais c'était en même temps si ridiculement stupide que tous en ont ri. Je regrette que vous ne m'ayez pas envoyé la petite lettre humoristique, je l'aurais publiée avec plaisir. Vous l'auriez signée de votre nom, à lui seul, il aurait prouvé que la population du Nord-Ouest n'est pas seulement faite de la vie du Vieux-Monde. 5o. Vous avez un gentil talent et une façon d'observer originale. 6o. Je crois, en effet, que ces religieuses avaient des maisons dans le nord de la France. 7o. Il faut bien compter de quinze à vingt jours. 8o. Par voie anglaise. 9o. Je n'ai jamais fait cette remarque. 10o. Vous êtes délicieuse et je n'accepte aucune excuse.

Petite Fermière— Votre lettre était trop courte. Aussitôt que je pourrai, je vous ferai parvenir le renseignement. Il y a plusieurs paroisses de ce nom, peut-être auriez-vous plus de chance en adressant une lettre dans chaque. Votre recherche m'intéresse vivement ; je regrette de ne pouvoir vous aider plus efficacement. Tenez-moi au courant des résultats, qui, je l'espère, vous recompenseront de vos efforts.

MAGALI.

CUISINE PRATIQUE.

Rillettes d'Oies

On écorche l'oie, pour éviter que la peau en cuisant se durcisse et enlève à la qualité des rillettes. On détache des os toute la chair et la graisse, on coupe en morceaux de la grosseur d'un dé ; par chaque oie on ajoute 1 livre de lard et ½ livre de veau pris dans la rouelle. On coupe lard et veau en petits morceaux, on mêle le tout et on le place dans un grand vase en ayant soin d'assaisonner par couches de sel, poivre, épices ; on place sur la préparation une planche que l'on charge de pierres ou de plaques à repasser et on laisse macérer pendant vingt-quatre heures. On transvase dans un chaudron en ajoutant un peu d'eau et on met à cuire pendant six heures, remuant de temps en temps.

Quand la cuisson est achevée, on retire la viande, la pressant pour en faire écouler la graisse surabondante, on dépose les rillettes sur un plat. On remplit de rillettes des petits pots de grès, on recouvre d'une légère couche de graisse. Les pots se couvrent d'un fort papier et se mettent dans un endroit sec.

Ces rillettes peuvent être conservées pendant trois ou quatre mois.

L,UNITE NATIONALE DU CANADA.

(Suite de la page 1)

Français cessaient de parler la langue de leurs ancêtres et de pratiquer la religion que leur a enseignée un clergé patriote et dévoué. Ce sont au contraire les tentatives faites successivement de les faire disparaître comme groupe, qui ont le plus retardé l'unité nationale.

C'est aux Canadiens-Français, l'histoire le prouve, que le Canada doit le gouvernement responsable dont il jouit aujourd'hui et qui, s'ils eussent été absorbés d'abord, n'aurait probablement été obtenu que par une évolution comme celle des colonies américaines.

L'homogénéité de race n'est pas essentielle à l'unité nationale —cela est prouvé abondamment en Europe et soutout aux Etats-Unis. Au contraire, c'est l'unité d'aptitudes, d'aspirations, d'idéals divers, convergeant au même but, qui constituera le principal élément de notre progrès national.

En terminant cette remarquable étude dont ce qui précède n'est qu'une pâle analyse, M. Belcourt recommande aux Canadiens jaloux de leurs droits de citoyens et d'électeurs de les exercer courageusement, virilement, pour les meilleurs intérêts du Canada tout entier.

" Rappelons-nous, dit-il, que le Canada nous a précédé, nous survivra, et devra toujours planer au-dessus de nos agitations."

Province d'Alberta

AVIS AUX INGÉNIEURS

Avis est par les présentes donné que M. David Fraser, un inspecteur de bouilloires dûment qualifié pour la province d'Alberta, examinera les ingénieurs et les apprentis afin de leur permettre de se qualifier et obtenir un certificat, tel que prescrit par l'acte des bouilloires de 1906, le 1er jour d'octobre 1907 dans la salle Houston, à Edmonton.

Ceux qui veulent passer cet examen devront faire application auprès de l'examinateur ou de

JOHN STOCKS,
Député-Ministre.

Ministère des Travaux Publics,
Edmonton, Alta.

12—19—26

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT— Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

Jeudi, 19 Septembre 1907

Le Principe est Toujours le meme.

L'" Evening Journal," dans son numéro du 31 août, publie l'article suivant.

Nous traduisons cet article afin de mettre au grand jour la mauvaise foi de notre confrère, qui signe " Showman " :

" ' Le Courrier de l'Ouest,' " dit-il, " dans son numéro du 22 août, fait la réflexion suivante, à l'occasion de la tournée politique que M. Borden se propose de faire dans les provinces de l'Ouest :

" M. Borden se rappelle sans doute " la tournée triomphale de Sir Wilfrid " Laurier en 1896, mais il devrait " aussi se rappeler que les jours se " suivent mais ne se ressemblent pas."

" M. Borden," dit le " Showman," " a toujours reconnu le grand talent oratoire de Sir Wilfrid Laurier, et son ambition ne lui a jamais inspiré le désir de lui enlever pas même une parcelle de cette réputation si bien méritée.

Il ajoute : " ' Le Courrier de l'Ouest' voudrait-il relire les différents articles du programme libéral, et nous dire s'il en trouve un seul de ceux que le parti libéral proposait en 1896

" ' Le Courrier de l'Ouest ' voudrait-il nommer les libéraux de la vieille école qui font partie de l'administration actuelle, de cette administration," dit notre confrère, " qui après s'être emparée du pouvoir par une ruse politico-religieuse, a plagié le programme politique du parti conservateur pour s'y maintenir ?

" Tous les journaux français, quand ils parlent du parti libéral, s'expriment comme si Sir Wilfrid constituait à lui seul tout le parti.

" Nous nous inclinons devant ce chef illustre," ajoute notre confrère, " mais nous ne nous laissons pas tromper par cette coterie de voleurs, de parasites et de concussionnaires qui l'entourent.

" Il est temps," conclue notre confrère, " que les Canadiens-Français se rappellent qu'il n'y a que les fous qui s'obstinent dans des rêves et une admiration frivole."

Voilà, notre confrère veut faire croire que les Canadiens-Français appuient le gouvernement Laurier, pour la seule raison que Sir Wilfrid est d'origine française.

Notre confrère du " Journal " prouve une fois de plus combien il est ignorant, en ce qui concerne l'histoire politique de nos compatriotes d'origine française.

De 1878 à 1893 la grande majorité des Canadiens-Français de la province de Québec, et même des autres provinces, donnèrent un loyal et un constant appui à Sir John A. Macdonald.

Nous ne sachons pas que Sir John A. n'eût rien de particulier au point de vue de sa nationalité, et de sa religion, pour faire appel aux sentiments de nos compatriotes d'origine française.

Quand il s'agit des intérêts généraux du pays, les Canadiens-Français savent contrôler certaines inclinations qui leur sont restées chères, pour appuyer à l'administration des affaires des hommes en qui ils ont confiance, et dont ils reconnaissent l'habileté, et cela sans analyser leur origine.

Cette habitude mauvaise que quelques journaux conservateurs ont d'en appeler aux préjugés de leurs compatriotes, pour chercher à diminuer le prestige de Sir Wilfrid, est aussi malhonnête que regrettable.

Nos amis les Nationalistes, et un grand nombre de conservateurs cherchent en ce moment à soulever nos compatriotes de la province de Québec, insinuent malicieusement que Sir Wilfrid est un traître à sa race, et un vendu aux Anglais.

Dans l'Ontario et dans l'Ouest certains journaux conservateurs anglais font la contre partie, ils crient à la " French domination," parceque le parti libéral a sagement choisi un homme éminent comme Sir Wilfrid Laurier pour en faire le chef du gouvernement.

Cette politique à double face, politique malhonnête et déloyale, ne peut créer rien de bon dans un pays comme le nôtre, où les différentes races qui l'habitent sont forcément appelées à se faire des concessions mutuelles s'ils veulent former une grande nation.

Quand nous avons fait un rapprochement entre la tournée politique de Sir Wilfrid en 1896, et celle que M. Bordon est à faire dans le moment, nous ne pensions pas à l'origine des deux chefs politiques.

Nous songions plutôt à leur programme politique et à leur mérite personnel.

Quant aux deux autres questions que notre confrère nous pose, elles sont déjà vieux temps.

Au début de l'administration libérale toute la presse conservatrice s'est écriée que la politique fiscale de l'hon. M. Fielding ruinerait nos industries et conduirait le pays à la banqueroute.

Quelques années plus tard voyant la grande prospérité, toujours croissante d'année en année, ces même conservateurs crièrent au plagiat. Si le pays est prospère, disent-ils, c'est que vous mettez en pratique la politique fiscale des conservateurs.

Quand le parti libéral a demandé au peuple Canadien de lui donner la gérance des affaires du pays, il ne lui a pas promis de détruire tout ce que ses prédécesseurs avaient édifié mais d'améliorer l'état de choses existant.

Il serait trop long de comparer dans le corps de cet article ce qu'était le programme libéral de 1896 et celui de 1906. Nous y reviendrons pour prouver à la satisfaction de ceux qui veulent bien admettre l'évidence que la politique du gouvernement Laurier a toujours été la même : une politique de progrès, de paix et de conciliation.

Notre confrère nous demande de lui indiquer quels sont les libéraux de la vieille école qui siègent aujourd'hui dans le gouvernement.

Nous ne mentionneront que ceux qui s'y trouvaient à l'époque de la première session de 1896. Sir Wilfrid Laurier, Sir Richard Cartwright, l'hon. R. W. Scott, l'hon. Sidney Fisher, l'hon Wm. Patterson, qui ont toujours été des libéraux de la vieille école, et qui se trouvent encore en famille quand ils siègent aux côtés de leurs collègues plus jeunes en âge mais aussi vieux qu'eux dans les principes du libéralisme canadien.

L'application du programme libéral a pu subir quelques modifications suivant les circonstances mais le principe est toujours resté le même.

Erreur n'est pas Compte

Dans son numéro du 17 septembre, notre confrère de l'"Evening Journal," toujours par l'intermédiaire de son correspondant le " Showman," nous lance toutes espèces d'injures et de malédictions, pour attirer notre attention sur une erreur qui a été commise à notre journal.

Nous avons dans notre numéro du 15 août reproduit un article intitulé " M. Borden comme chef de parti " Cet article a paru dans le "Free Press" de Winnipeg.

Par une erreur regrettable mais certainement involontaire, nous donnions la paternité de cet article au " Winnipeg Telegram "

Nous regrettons cette erreur, et nous faisons apologie au confrère de Winnipeg pour lui avoir donné involontairement le crédit d'un article qu'il n'avait certainement pas la vocation d'écrire.

Quant aux injures et aux mauvais souhaits que notre confrère de l'"Evening Journal " nous décoche, ils sont pour ne pas dire plus, d'un très mauvais goût.

Le Showman profite de ce petit incident pour nous faire une leçon d'étiquette professionnelle.

Nous sommes tentés de croire que ce jeune confrère ne voit qu'une paille dans son œil, quand il voit une poutre dans celui de son voisin.

Etat Deplorable de nos Routes Suburbaines.

Nous voulons, d'une manière toute spéciale, attirer l'attention des autorités compétentes sur l'état déplorable des routes qui conduisent aux différents villages qui entourent notre ville.

L'état de ces routes est tel, qu'on n'osera, sans de graves raisons, entreprendre un voyage d'à peine quelques vingt milles.

C'est une succession continuelle de cahots et d'ornières, qui vous forcent à mettre les chevaux au pas, sans, pour cela, vous exempter de laisser dans quelques-uns d'eux, les débris de votre attelage ; bien heureux si vous ne vous êtes en même temps tordu le cou.

Le chemin de St-Albert, qui est sans doute le plus fréquenté, est actuellement dans un état qui rend impossible le transport en wagon, d'une demi charge ordinaire.

Quant au voyageur qui s'aventure par ce chemin, il lui est impossible de franchir les 10 milles qui le séparent de St-Albert en moins de deux heures.

St-Albert est pourtant doté d'un député au local. Que ne fait-il valoir auprès du gouvernement les justes réclamations de ses électeurs et coparoissiens.

De St-Albert à Morinville, le chemin, pour être un peu plus pratiquable, n'en est pas moins dans un état déplorable.

Cet état de chose se fait plutôt remarquer dans les alentours immédiats de la ville.

Ainsi, si vous vous rendez à St-Emile par le chemin de la rivière Turgeon, à part les 4 ou 5 premiers milles, vous aurez la plus belle route qu'il soit possible de voir. Cela est tellement vrai, que vous parcourez en moins de temps et ainsi plus agréablement les 35 milles qui vous séparent de St-Emile que les 22 milles que vous avez à faire pour atteindre Morinville.

Quant aux chemins du Fort, Strathcona et Beaumont, ils sont aussi dans un état impossible.

S'imagine-t-on tout le tort qui peut en résulter pour notre commerce ?

Les chemins sont les canaux qui servent à alimenter notre ville, tant sous le rapport des approvisionnements qui nous viennent de la ferme qui celui du commerce en général.

Nous avons à Edmonton une Chambre de Commerce qui se compose de tout ce que nous possédons de capitalistes, marchands, industriels et d'hommes d'affaires. dont la mission spéciale est de veiller aux intérêts généraux de notre ville. Selon nous il n'en est pas de plus importants que l'établissement de bonnes routes suburbaines et elle devrait inscrire cette amélioration en tête de son programme. C'est en insistant et au besoin, en exigeant ces améliorations des autorités compétentes que nous arriverons à avoir de beaux chemins lesquels contribueront à développer et faire prospérer le commerce, qui, tout brillant qu'il soit, est cependant susceptible d'augmentation.

Les Galiciens

Mr. Borden, dans un de ses derniers discours, dans une de ses charges aveugles contre la politique d'immigration du gouvernement, a classé les Galiciens parmi les immigrants non désirables.

Nous ne croyons pas que le chef du parti conservateur ose faire la même déclaration dans les nouvelles provinces. Nonseulement une semblable déclaration ici de la part de Mr Borden ne serait pas de toute politique, mais elle ne serait pas même sérieuse.

Une des principales raisons que Mr Borden allègue pour justifier son assertion, est que les Galiciens ne s'assimilent pas aux autres races.

Ceux qui vivent dans les nouvelles provinces savent combien cete assertion est erronée, et se demandent sur quel rapport elle peut bien être basée.

De toutes ces races étrangères qui sont venues au Canada depuis 1896, il n'y en a pas une qui s'est assimilée à nos mœurs et à nos coutumes avec plus de rapidité et d'une manière plus complète.

Ce sont les seuls étrangers qui, après trois ou quatre ans de séjour au Canada, parlent la langue anglaise sans accent. Les mêmes Galiciens qui, à leur arrivée à Edmonton, parcouraient les rues couverts d'une peau de mouton, vous ne sauriez pas les distinguer aujourd'hui au milieu de leurs concitoyens (à la ligne). Leur amour du travail, leurs principes d'économie, leur sobriété, font des Galiciens, des colons de premier ordre.

La liberté dont ils jouissent, sous le régime constitutionnel anglais, liberté pour eux autrefois inconnue, en fera des citoyens loyaux et reconnaissants à leur pays d'adoption.

Sa Seigneurie N. D. Beck,

Juge de la Cour Supreme de l'Alberta

La Cour Suprême de l'Alberta se trouve maintenant au complet.

A une assemblée du Conseil des Ministres, tenue à Ottawa le 16 septembre, M. N. D. Beck, avocat de notre ville, a été fait juge de la Cour Suprême de notre province.

Cette nomination qui, depuis quelque temps, n'était un secret pour personne, rencontre l'approbation de tous.

Le gouvernement a voulu reconnaître en M. Beck, les hautes qualités de justice et d'intégrité qui lui ont valu la popularité dont il jouit parmi nous.

L'hon. juge Beck est né à Coburg, Ont., et est âgé de 50 ans. Il fit ses études au " Collegiate Institute" de Peterborough et à l'Université de Toronto.

En 1883, il vint dans l'Ouest et s'établit à Winnipeg où il pratiqua le droit en société avec M. Prendergast, maintenant juge de la Cour Suprême de la Saskatchewan.

En 1889, M. Beck se rendit à Calgary, où il entra en société avec MM. Lougheed & Mc Carthy

Il vint s'établir à Edmonton en 1891, et ouvrit un bureau sous la raison sociale de Beck & McNamara et ensuite Beck, Emery, Newell & Bolton. Il fut fait C. R. en 1893.

Le " Courrier " se joint aux nombreux amis de l'Hon. juge Beck pour lui offrir ses bien sincères félicitations.

L'hon. M. Lemieux à Toronto

Un Eloquent Discours

Toronto, 2 Sept., 1907.

L'hon. M. Lemieux a parlé à Toronto à l'occasion de la fête du Travail. Il a prononcé l'intéressant discours suivant :

Monsieur le président,

Après avoir prêté l'oreille aux paroles si flatteuses tombées de vos lèvres, il faut bien l'avouer, il serait impossible de résister au charme de pareil accueil. Affirmer que je suis ravi, enchanté d'avoir accepté votre invitation, ce serait trop peu dire : j'ajoute que j'en suis fier, et que je m'en enorgueillis. Toronto, qui, a tant de titres, devance dans la voie du progrès ses villes sœurs, au Canada, tient sans conteste le premier rang, par son exposition annuelle. Permettez-moi donc, au nom du gouvernement fédéral, d'offrir à Toronto et à ses citoyens, si animés de l'esprit de progrès, mes sincères félicitations sur le brillant succès qui a couronné l'entreprise.

Je ne puis que formuler ici une observation, déjà formulée, à mainte reprise, dans des circonstances antérieures : c'est que le spectacle dont je suis le témoin, aujourd'hui, est la résultante d'un effort vraiment "national." *Votre exposition* s'est élevée au rang d'une véritable "institution" *qui est devenue indispensable*, aujourd'hui, à notre peuple. Elle est, pour ainsi dire le valorimètre, ou si vous préférez le mot, le baromètre de la prospérité du Canada. Cette année, vous vous êtes réellement surpassés, et la conclusion qui décroule naturellement de ce fait, c'est que notre prospérité nationale n'a jamais atteint un plus haut niveau. A titre de jeune Canadien, je tiens à le dire ici, j'ai pleine et entière confiance dans l'avenir de mon pays. Lord Strathcona, cet illustre doyen de nos hommes d'Etat, vient de redire aux Américains, nos voisins, les incroyables progrès réalisés par le Dominion, au cours des soixante-dix années écoulées ; et je partage entièrement son optimisme, lorsqu'il affirme que, vers la fin de ce siècle, le chiffre de notre population aura atteint celui de la population actuelle aux Etats-Unis.

Si seulement nous restons fidèles à notre passé, et que, dans chaque section du pays, nous demeurions fermement attachés aux institutions britanniques qui nous régissent et nous protègent si heureusement, nous n'aurions rien à envier ni à vos voisins ni aux autres peuples.

Mais, M. le président, c'est aujourd'hui la fête du Travail et il convient de présenter une ou deux observations sur une question qui prime toutes les autres : celle des conflits industriels.

Eu égard au caractère si complexe et à l'étroite connexité des conditions qui président, de nos jours, au commerce et à l'industrie, la situation créée dans chaque pays industriel est telle que le bien-être et le progrès de la collectivité sont subordonnés, dans une assez large mesure, à l'opération continuelle et ininterrompue de certains facteurs fondamentaux de production. S'il arrive, pour une raison quelconque, qu'il soit porté atteinte à un de ces facteurs essentiels, tout l'édifice économique peut en ressentir le contre-coup et il en peut résulter une paralysie complète ou partielle. Parmi ces facteurs, figurent les grands réseaux de transports ou les artères de communication, ainsi que leurs sources d'alimentation ; bref, les grands services publics, qui constituent la base fondamentale de tout l'édifice. Il suffit de mentionner les conséquences désastreuses découlant de la prolongation de ces contestations industrielles, soit dans l'exploitation des chemins de fer, soit dans l'exploitation minière, conséquences qui se sont fait sentir, dans une moindre mesure, au pays, mais qui se sont manifestées sur une bien plus vaste échelle, ailleurs ; il suffit, dis-je, de signaler le fait, pour comprendre combien il importe que l'Etat déploie tous ses efforts pour prévenir et atténuer la fréquence de ces conflits, pourvu qu'il soit possible de trouver le moyen de réaliser cet objectif, sans empiéter sur les justes droits et privilèges des patrons et des employés, à titre de citoyens libres de ce pays.

Le parlement a fait preuve d'un véritable courage et d'un grand esprit d'indépendance, en abordant l'étude et la solution de ce problème, le plus ardu peut-être, de tous les problèmes qui se dressent, aujourd'hui, devant le monde industriel.

La loi de 1900, sur la conciliation, la loi de 1903, relative à l'accommodement des contestations, entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés, enfin la loi de 1907, touchant les enquêtes en matière de différends industriels, voilà autant de preuves du vif intérêt que le peuple canadien, par l'intermédiaire de ses représentants, à Ottawa, porte à cet aspect de la question ouvrière.

On ne réussirait pas plus à trouver le moyen de supprimer complètement les conflits industriels d'ordre collectif qu'à reprimer entièrement les différends de nature individuelle : c'est là une tâche devant laquelle l'intelligence humaine doit avouer son impuissance. L'humaine nature étant ce qu'elle est, la meilleure et la plus parfaite des lois sera toujours impuissante à exercer un contrôle et une maîtrise absolus sur les agissements des individus, dans leurs rapports mutuels. Nous n'avons donc, ni la prétention, ni l'espoir d'arriver à la perfection dans l'élaboration et l'application d'une mesure législative quelconque, produit de l'intelligence humaine. D'autre part, si le pays, en déployant tous ses efforts, réussit à enrayer, même dans une faible mesure, la marche d'une force destructive, si minime qu'elle soit, il y a lieu de s'en féliciter. Tout bien considéré, la loi votée à la dernière session de la législature fédérale, loi ayant pour objet le règlement des différends industriels en matière de services publics, a déjà été en diverses circonstances, un légitime sujet de félicitation ; mais c'est surtout, dans une occasion comme celle-ci, où nous sommes réunis pour être témoins des multiples manifestations de notre progrès industriel, qu'il convient de se féliciter de l'adoption de pareille mesure.

Si le Canada, au cours des six mois écoulés, a pu échapper, en deux circonstances, à une désorganisation complète du Grand-Tronc ; si le pays a pu éviter une grève prolongée sur le réseau de l'Intercolonial ; s'il lui a été possible de détourner d'une autre guerre industrielle fort grave, dans la région houillère de l'Ouest ; et une grève désastreuse des ouvriers du port, à Montréal et à Halifax ; en outre, si aujourd'hui, les 3,030 employés des filatures de coton, de Valleyfield, parmi lesquels figurent nombre de jeunes femmes et filles, sont à l'oeuvre dans les ateliers, pendant que leurs griefs forment l'objet d'une discussion franche et loyale, devant un tribunal important, c'est à la loi en question que le Canada doit adresser ses remerciements, loi qui, en ces diverses circonstances, a rendu de si précieux services au pays.

N'y a-t-il pas aussi de bonnes raisons de croire que, ce qui a engagé la compagnie des tramways de Toronto et ses employés à conclure un arrangement, à leur satisfaction mutuelle, et à épargner ainsi à la ville une grève sur son réseau de tramways avec tous les inconvénients qui en résultent, c'est qu'ils ont voulu éviter une enquête publique, comme l'aurait exigé la loi de 1907, avant le commencement d'une grève.

Dans quelle mesure la nouvelle loi a réussi à empêcher les hostilités d'éclater dans le champ industriel, on ne le saura peut-être jamais. D'autre part, les résultats déjà constatés nous autorisent à penser que, dans les mesures adoptées jusqu'ici, l'orientation a été excellente et ils nous donnent aussi lieu d'espérer qu'avec la coopération du travail et du capital, les deux grands facteurs de la production, nous réussirons peut-être à orienter nos efforts vers la paix industrielle, bien au-delà de la limite déjà atteinte, de façon à ce que le Canada puisse continuer à marcher, non seulement à l'avant-garde, au premier rang dans le concert des nations, en matière de prospérité industrielle, mais en outre, à figurer à titre de champion parmi les peuples, dans l'intérêt de la paix industrielle. Qui oserait affirmer qu'en consacrant à la coutume d'invoquer les méthodes pratiques et rationnelles de la conciliation et de l'arbitrage, dans la solution des contestations industrielles, nous ne hâtons pas l'heure de la retraite de cet autre grand ennemi du progrès industriel—la guerre et tout le cortège de fléaux qui l'accompagnent fatalement ? Qui oserait nier qu'en créant pareil précédent suivi de concert par le travail et par le Capital, au Canada, nous ne soyons pas les précurseurs de la pacifique solution des conflits entre peuples, à travers le monde civilisé, pour le plus grand bien de l'humanité ?

Traité Franco-Canadien

Le télégraphe nous apprend que les négociations entre les ministres canadiens et le gouvernement français se sont heureusement terminées et que le nouveau traité de commerce franco-canadien est pratiquement un fait accompli.

Cette bonne nouvelle sera sans doute accueillie avec satisfaction par tout le Canada.

Notre pays sent plus que jamais le besoin d'étendre ses relations commerciales et de s'ouvrir des débouchés nouveaux. Or, après celui de la Grande-Bretagne, le marché de la France est un de ceux qui peut nous fournir le plus d'avantages. Le commerce du Canada avec la France a pris depuis quelques annés un développement considérable, mais il est susceptible de s'accroître dans une proportion plus grande encore, en améliorant les conditions. Beaucoup de nos produits trouveront un placement facile en France, comme beaucoup des produits français seront avantageusement accueillis au Canada.

Nous ne connaissons pas encore la teneur exacte du traité nouveau, mais, d'après les renseignements qui nous sont apportés, il parait être établi sur des bases fort raisonnables et constituer un progrès notable sur l'ancien.

Parmi les avantages qui ont été concédés au Canada, il convient de noter particulièrement la classification du bois de pulpe comme matière première.

Jusqu'ici, c'est la Norvège qui a fourni presque tout l'approvisionnement de l'industrie du papier en France. Le Canada pourra désormais lui faire une sérieuse concurrence sur ce terrain.

Des clauses nouvelles ont été aussi introduites, qui seront très avantageuses pour l'exportation du bétail canadien et des pommes canadiennes, deux importants articles de notre commerce.

On assure qu'aucune concession n'a été faite de manière à faire concurrence aux manufactures anglaises, et il est vrai que les soieries et les vins sur lesquelles portent principalement les concessions canadiennes sont des articles propres à la France. Cependant, si nous en croyons les derniers rapports, on n'est pas sans manifester quelque anxiété en Angleterre, en certains quartiers, non pas peut-être sur la portée du traité lui-même, mais sur les conséquences du précédent qu'il implique. On se demande si lorsque le Canada venant à traiter avec l'Allemagne à son tour, devra faire aussi des concessions à ce pays, la préférence anglaise ne deviendra pas tout à fait illusoire.

Mais, comme nous avons eu l'occasion de dire souvent, l'Angleterre ne doit pas s'étonner que nous cherchions ailleurs les avantages qu'elle nous refuse. Elle-même a proclamé, lors de la dernière conférence, que l'intérêt propre devait être la règle des relations de colonies à empire. C'est en même temps pourquoi le Parlement Impérial ne pourra pas refuser son assentiment au traité franco-canadien, quel qu'il soit.

"du Canada"



NOTES LOCALES

ESCADRON E., C.M.R.

En vue des fêtes de l'exposition régionale du district de St-Albert, qui doit avoir lieu à Morinville les 8 et 9 octobre prochain, nous apprenons qu'il est question que l'escadron du comté donne une revue aux citoyens de Morinville, qui n'ont pas encore eu l'occasion de voir nos militaires sous les armes.

Les deux troupes de St-Albert ont été invitées à venir à Morinville pour cette date et à part un concours ouvert aux membres des Escadrons A. B. C. et E., pour le troupier ayant le meilleur cheval et l'accoutrement le mieux tenu, il y aura "March Past" et une attaque simulée, avec ammunition en blanc.

Mme J. Chénier et son jeune fils Roméo qui ont passé quelques jours à Banff et Calgary sont de retour.

Melle Annette Lachambre qui depuis trois mois était en promenade aux Etats-Unis et dans la P. de Québec est de retour depuis le commencement de la semaine.

Melle D. Robillard, garde malade, graduée de l'hôpital d'Ottawa, arrive à Edmonton avec l'intention de s'y fixer.
Sou adresse est 625, 5e rue.

Dr Tanche de Red Deer, Alta, est en ville, il se retire au Cecil Hôtel.

Mme C. Lemire est de retour d'un voyage de quelques semaines passées à Morinville, Alta.

Mr Durand, associé de Mr De Bernis, de l'Impérial Stables est de retour d'un long voyage dans le Nord.

MM. J. A. Tremblay et Heffernan sont de retour d'un voyage aux Montagnes Rocheuses.

Mr Vallière, ex-échevin, ainsi que Mr Desmarais, tous deux de Montréal, P. Q., étaient de passage à Edmonton la semaine dernière.

Mr J A. Courtemanche qui a passé quelques semaines au milieu de nous est retourné à Montréal au commencement de la semaine.

Vendredi, le 27 septembre, une soirée de cartes sera donnée sous les hospices de la Société Saint-Jean-Baptiste dans la salle de l'Ecole Catholique, sur la 3e rue.
Les Dames sont spécialement invitées.
L'ouverture de la salle aura lieu à huit heures.

Athabaska Landing

M. Stanley Davidson, ex-caissier de la Banque Impériale, nous quittait samedi dernier pour prendre charge de la succursale de cette même banque à Strathcona.

La veille de son départ, ses amis firent circuler une liste de souscription qui bientôt fut couverte de 56 noms.

Un "send-off" lui fut offert dans la boutique de M. Langlois, et un magnifique calumet lui fut présenté.

M. Davidson sut, en termes chaleureux, remercier ses nombreux amis de la sympathie et de l'affection qu'on lui témoignait en cette circonstance, les assurant que les années pourront passer mais non pas effacer de sa mémoire, l'amitié sincère et désintéressée de ses amis du Landing.

Plusieurs discours furent prononcés. Il y eut chant, déclamation et on dansa la "Red River Jig."

Les principaux organisateurs de cette fête étaient MM. V. Gagnon et L. Lessard.

M. Pierre Bellerose a loué son écurie pour les mois d'hiver, qu'il passera sur sa ferme à Pine Creek.

Ces jours derniers, il y eut réception chez M. B. Day. Les invités, au nombre de 40, ont dansé à cœur joie toute la soirée.
Le réveillon fut servi dans sa nouvelle maison.

Autre danse jeudi dernier, chez Melle Rachelle Dumont, à l'occasion de l'arrivée de son frère Victor.

Le grain est mûr et la moisson est commencée depuis quelques jours. La récolte sera plus abondante cette année que l'an dernier.

Mardi soir une quarantaine de Canadiens-Français ont jeté les bases d'une association politico-littéraire, qu'ils ont baptisée avec du champagne, du nom d'Académie Française d'Athabasca Landing.

Noms des officiers :

1er Président Honoraire, Hon. Sénateur Roy ; 2e pré. hon., P. E. Lessard ; 3e prés. hon. Wilfrid Gariépy ; prés. actif, N. Waters ; Vice prés., Léonce Lessard ; Secrétaire, Jean Benoit ; Trésorier, M. Pelluet.

Comité :

J. Gagnon, H. Montembault, J. Gauthier, O. Bellerose, N. Dusseault.

Ce soir le docteur Boulanger donnera une conférence sur "Quelques Grands Canadiens". La semaine prochaine, M. Montembault traitera "Du pouvoir d'eau de l'Alberta."

Mgr. Grandin était au nombre des passagers à bord du Midnight Sun, venant de McMurray et allant au Lac des Esclaves.

Mgr. vient de terminer une tournée pastorale dans le diocèse d'Athabaska.

Mr E. Trudel, boucher, part demain pour Edmonton où il est appelé par affaires.

Mr A. Huard quitte le Landing aujourd'hui même pour aller travailler à Edmonton.

Six Américains sont passés ici la semaine dernière, conduisant 400 chevaux à la rivière à la Paix où ils commenceront un ranch.

M. S. Dufour, de Vermillon, est ici depuis deux jours. Il a travaillé dans différents postes de la Baie d'Hudson et il donne de très intéressants renseignements sur le nord. Il a grande confiance dans McMurray, même si on n'y trouve pas le pétrole que plusieurs compagnies sont à rechercher.

Messieurs J. Cousineau, L. Lessard, Elis Helker, H. Reid ont passé le dimanche et le lundi à faire la chasse à Major, environ deux milles de la résidence de M. Cléophas Major. Nos nemrods sont revenus mardi matin avec une bonne variété de gibier.

Mr et Mme Montembeault sont arrivés en même temps qu'eux après une vacance d'une quinzaine de jours passée au même endroit.

Mr A. Béchard s'est pris un homestead à vingt milles à l'est du Landing. C'est M. Cloutier, arpenteur, qui l'a conduit à cet endroit qui était encore inconnu. On nous assure qu'il y a environ huit milles carrés de prairie ayant le meilleur terrain possible, avec un chemin facile à ouvrir pour s'y rendre.

St-Emile

BENEDICTION DE CLOCHE.—Dimanche, le 8 courant, Sa Grandeur Mgr J. E. Légal, évêque de St-Albert, a béni notre grosse cloche, qu'on a surnommée avec raison, le bourdon de l'Alberta. Après la grand'messe, chantée en plein air par M. l'abbé A. A. Bertrand, confrère et compatriote de notre curé, le R. P. Emard, O.M.I., d'Edmonton, a donné le sermon de circonstance. Il a su trouver des paroles si bien appropriées à la circonstance et les a débitées d'une manière si éloquente que tant que cette cloche sonnera, le souvenir de ce sermon ne s'effacera pas de la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre. Vint ensuite la bénédiction elle-même. Mgr était assisté des Révds J. A. Normandeau, curé, A. A. Bertrand, ptre, comme diacre et sous-diacre, et des Révds P. Emard et J. A. Ethier, ptres assistants. Après la bénédiction, Mgr prononça une courte allocution bien sentie et invita tout le monde à venir sonner un coup de cloche. Et l'on sonna pendant une heure au moins.

Le dîner présidé par Sa Grandeur, eut lieu autour du presbytère, dans un bocage improvisé et chacun sembla faire honneur aux tables. Ce n'est que vers 4 heures que le dîner fut terminé ; on estime qu'il y avait au-delà de 600 personnes présentes à la messe et aux autres exercices. Au moins 100 personnes de Morinville étaient présentes, M. le curé Ethier en tête.

La fête a été splendide, grâce à la température idéale dont nous a favorisés la Providence et tous ceux qui y ont pris part en conservent le meilleur souvenir.

Merci à tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont concouru au succès de la fête, et merci aux visiteurs qui nous ont honorés de leur présence, aidés de leur obole.

Lundi, le 9, Mgr de St-Albert, conduit par notre curé, et accompagné du Révd M. Bertrand et du Révd Frère Landry, est allé désigner des places d'église ou chapelle à la Petite Prairie et au nord-ouest d'ici, aux "Springs." Deux nouvelles paroisses ou missions surgiront bientôt et auront leur chapelle et leur desservant. Les paroissiens des dites missions sont tous canadiens et ils invitent ceux de leurs compatriotes qui veulent s'établir parmi les Canadiens à aller les visiter. Ils seront heureux de les recevoir et de les placer avantageusement.

En avant pour St-Paul des Métis

L'excursion du C.N.R. venant de Montréal, nous a amené hier un nouveau contingent de Canadiens-Français de la Province de Québec qui vont se fixer à St-Paul des Métis.

Ils sont au nombre de 18 dont plusieurs ont femme et enfants.

C'est à St-Paul des Métis que le Révd. Mr Ouellet, missionnaire colonisateur dirige l'immigration canadienne-française.

Pour peu que cela continue, nous verrons, le printemps prochain, naître quatre à cinq nouvelles paroisses dans cette direction.

Pour avoir été lents, nos compatriotes n'en ont pas moins fini par comprendre les immenses avantages qu'il y a pour eux de venir s'établir dans l'Alberta.

Ce n'était vraiment pas trop tôt, car les terres se prennent vite. Il est encore temps, mais qu'on se dépêche.

Ci-après, les noms de quelques-uns des Canadiens en route pour St-Paul des Métis :

A. Denis —Joliette,
A. Martel —St-Jérome,
C. Sigouin — " "
A. Brousseau—St-Bernard,
G. Pomerleau et famille,
—Ste-Marie, Beauce
P. Larivière —Montréal,
H. Lacourse — "
L. Proulx —St-Pie,
A. " — " "
W. Racine —Ste-Marie, Beauce
C. Coye — " " "

Offre faite à la ville pour son service de tramway.

A la dernière assemblée de notre Conseil, il a été donné communication d'une offre faite par M. P. Cronin de Toronto au nom de Geo. Belfour, contracteur et capitaliste anglais pour l'achat du service de tramway de la ville.

Dans cette lettre il est dit que le capitaliste en question est prêt à verser dans les 30 jours le montant représentant le coût de construction et de l'outillage complet que la ville a à sa disposition, pourvu que la ville consente à lui accorder une franchise pour un terme de 20 ans.

Les termes et conditions auxquels cette franchise sera sujette, ne sont pas mentionnés dans la lettre mais devront être discutés prochainement, au cas où la ville accepterait le principe de la vente.

A part l'échevin Manuel qui est anxieux de voir se réaliser ce projet, les échevins évitèrent de se prononcer, disant qu'une question de cette importance demandait d'être étudiée à fond avant de se prononcer.

C'est bien aussi notre avis.

Nous aurons donc prochainement l'occasion de revenir sur cette question.

L'ENQUETE SERA FAITE A FOND.

• • •

La rumeur circule que l'enquête faite par le gouvernement sur l'Association des Marchands de bois n'est pas sérieuse et ne sera pas faite à fond.

Il ne serait pas juste de faire dès maintenant des remarques sur la manière dont la cause est conduite ni sur la déposition des témoins.

Il est certain que si le gouvernement de l'Alberta n'avait pas eu l'intention de poursuivre, il lui eut été très facile d'insister sur la nécessité de la co-opération du gouvernement de la Colombie, avant d'entreprendre une enquête.

C'est à l'honneur du gouvernement de l'Alberta de n'avoir pas pris cette attitude, et on doit croire à sa bonne foi, dans cette affaire, tant que le contraire ne sera pas démontré.

Si l'enquête a pour résultat de trouver coupables ceux qui sont accusés de conspiration pour frauder le commerce, ce sera parce que le verdict sera d'accord avec les dépositions et témoignages donnés et non parce que le Procureur-Général ne tient pas à aller au fond des choses.

ALBERTA ET SASKATCHEWAN.

Le Gouverneur-Général en Conseil a émis la proclamation suivante, touchant les nouvelles provinces de l'Ouest :

ATTENDU que dans et par un acte du Parlement du Canada, passé en sa session tenue en les sixième et septième années de notre règne, chapitre quarante-cinq, et intitulé "Loi modifiant la loi statuaire relativement aux provinces de la Saskatchewan et d'Alberta," il est entre autres choses en substance statué, que la dite loi n'entrera en vigueur relativement à l'une ou l'autre des dites provinces de la Saskatchewan et d'Alberta, que sur proclamation du Gouverneur en conseil.

Et attendu qu'il est opportun que la dite loi entre en vigueur relativement à la province de l'Alberta à la date ci-dessous fixée, et Notre Conseil Privé pour le Canada a donné son avis à cet effet,

—SACHEZ DONC, que par et avec l'avis de Notre dit Conseil Privé, nous proclamons et déclarons par les présentes que la dite loi, relativement à la province de l'Alberta entrera en vigueur le seizième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent sept.

OH PARIS! OOH!

Je quitte, à l'instant, un jeune homme, qui vient de passer quelques semaines, deux mois au plus à Paris. Ce qu'il m'a conté d'histoires, ce qu'il m'a étonné moi ancien habitué du boul-mich et aussi, quelque peu, des grands boulevards. Décidément, s'il fallait juger la capacité de la France par ce que m'a raconté mon jeune voyageur, la Ville Lumière serait une sentine immonde, réceptacle de tous les vices et de toutes les turpitudes. Eh bien, non, Paris n'est pas tout cela. Ville de science et de littérature, ville des beaux arts et de l'élégance, Paris a ses vices et ses tares ; mais cette partie malsaine de Paris n'est qu'un infiniment petit dans l'ensemble grand de tous les bienfaits intellectuels et humanitaires que cette ville répand sur le monde entier, par ses écrivains, ses savants, ses artistes et ses poètes.

Lorsque l'on part pour Paris avec l'idée vicieuse de "s'y amuser" on s'occupera peu de trouver autre chose que des jouissances malsaines et ces jouissances on les trouvera, surtout dans ce milieu cosmopolite où l'on rencontre tout, excepté des parisiens, ou bien peu.

Vais-je à dire que le parisien n'aime pas le plaisir ? que la parisienne est bégueule ? Non. On se plaît à rire dans le monde parisien. Mais la franchise du parisien, son amour des choses artistiques, son désir de s'instruire sont des antidotes puissants, qui règlent parfaitement sa vie. On mène l'existence tout à la fois laborieuse et joyeuse à Paris. On va au spectacle, aux courses, au bois, on flane sur les boulevards, on soupe.... en joyeuse compagnie parfois. Tout cela c'est possible. Mais aussi, l'on travaille ferme, on assiste aux cours, aux conférences, on étudie et dans ces longues heures de travail, de culture intellectuelle, l'on puise la force nécessaire pour user des plaisirs et n'en pas abuser.

Quel est le pays ? quelle est la ville un peu grande ? quelle est le petit village même où le vice n'ait pas quelque repaire, où la bête humaine n'ait pas ses passions ? Mais dans ces villes, dans ces villages, on est plus hypocrite. Que de drames épouvantables, que de ménages incroyables, que de crimes d'une brutalité révoltante ne trouve-t-on pas jusque dans les campagnes les plus reculées ? Que de jolis scandales dans des villes où l'on pose à la vertu, mais où les Agnès et les Tartuffe sont légion : l'histoire de la paille et de la poutre est toujours vraie.

Paris n'est pas plus une ville de mauvaises mœurs qu'une autre et, à côté de New-York, c'est presqu'une ville sainte. Ceux qui vont à Paris pour étudier, pour s'y parfaire dans les arts trouvent, pour les guider, l'élite des professeurs, ceux que leurs penchants poussent dans une autre voie auraient tout aussi mal trouvés en restant chez eux : quand il n'y a plus que l'occasion à faire naître, c'est chose extrêmement facile. Pourquoi, me direz-vous cette diatribe ? Simplement parce que cette occasion dont je parlais tout à l'heure s'est présentée et que je l'ai saisie aux cheveux, lorsque je dis saisie c'est par image, car j'ai horreur de tout ce qui sent l'huissier et l'occasion, à force d'être prise aux cheveux, doit être d'un chauve à rendre jalouse une bille de billard.

Ce n'est pas d'hier que j'entends émettre cette opinion contre Paris. Combien ai-je entendu en France de provinciaux tonner contre Paris—Sodôme, et, certes, ce que sont les provinciaux, demandez-le à Balzac.

C.-L. de ROODE.



Synopsis des droits de Mines de Charbon.

Les droits de mines de charbon du Dominion pour les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta, du territoire du Yukon, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise peuvent être obtenus pour un terme de 21 ans à un taux annuel de $1 de l'acre.

Pas plus que 2560 acres ne peuvent être obtenus par le même applicant.

L'application pour une licence doit être faite à l'agent ou au sous-agent du district dans lequel sont situés ces terrains.

Dans les territoires arpentés, les terrains doivent être mentionnés par ordre de section ou subdivision légale et dans les terrains non arpentés, le filon pour lequel on fait application, sera piqueté.

Chaque application doit être accompagnée de $5 lesquels seront remboursés, si les droits demandés ne peuvent être obtenus.

Une Royauté de 5 cts par tonne de charbon vendue et livrée devra être payée.

Tout propriétaire de license pour droits de mines de charbon qui ne sera pas mise en opération devra fournir une fois par an à l'agent du district du département des terres une déclaration assermentée, établissant cet état de chose.

La licence ne comprendra que les droits de mines de charbon seulement, mais la licence permet d'acheter en aucun temps à $10 l'acre les droits de surface, jugés nécessaires pour l'exploitation de la mine.

Pour plus amples renseignements application doit être faite au secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa ou à aucun agent ou sous-agent du Département des terres.

W. W. CORY,
Député-Ministre de l'Int.

N.B. —La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.